



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY (LOIR ET CHER)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2024

Date de la convocation : 14 mars 2024

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mme DEGRAIS, M. GUIMONET, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, M. LEROY, Mme ORTH, MM. BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MM. SABOURDY, NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, M. de REDON, Mme PAUCHARD, MM. GUENIN - CORDONNIER, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme BRETEL,
M. DUVAL, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à M. HOURY,
M. CHENE, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ROGER,
Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT,

ABSENTS : M. JOLIVET, Conseiller Municipal,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

M. de REDON, Conseiller Municipal, arrive en séance à 17 h 21, pendant l'exposé de la question n° 24/02 – 05/A : "Budget Primitif 2024 – Budget Principal" et prend part au vote.

BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL - N° 24/02 - 05/A

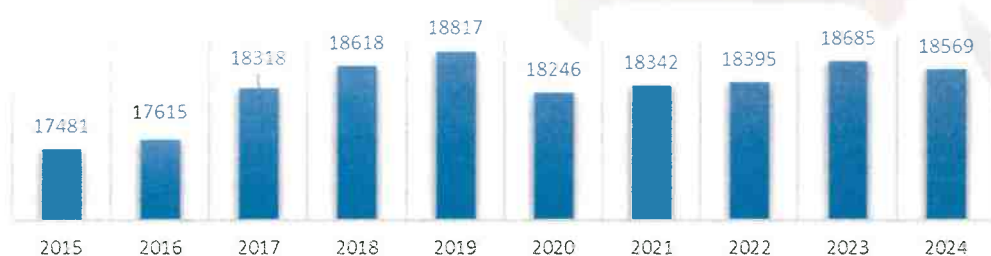
Monsieur SEGUIN, Adjoint au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"La présentation de ce budget fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 22 février 2024. Ces propositions de budget ont ensuite été présentées après optimisation à la commission finances du 7 mars 2024.

Evolution démographique :

L'INSEE calcule au 1er janvier 2024, pour Romorantin-Lanthenay : 18 569 habitants, soit une baisse de 116 habitants depuis les chiffres publiés par l'INSEE au 1er janvier 2023.

Croissance démographique de Romorantin-Lanthenay



Variations démographiques

- 2019 à 2020 = - 3,00 %
- 2020 à 2021 = + 0,50 %
- 2021 à 2022 = +0,29 %
- 2022 à 2023 = +1,58%
- 2023 à 2024 = -0,62%

Section de fonctionnement :

Recettes :

.../...



Exercice	2024
Type de mouvement/Chapitre	Budget
Réel	30 660 283,00 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 103 593,45 €
013 - ATTENUATION DE CHARGES	62 571,55 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	2 477 085,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	19 026 636,00 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 415 026,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	575 371,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
Ordre	197 598,00 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	197 598,00 €
TOTAL	30 857 881,00 €

Le montant des recettes réelles s'élève à 30 660 283,00 € dont :

- Les produits des services et remboursement de charges s'élèvent à 2 539 656,55 €, et progressent de 587 294,95 € par rapport au budget 2023.
- Les impôts et taxes de 19 026 636 € sont augmentés de 579 328,00 € par rapport au budget 2023 dûs principalement à la revalorisation des bases fiscales.
- Les dotations et participations s'élèvent à 5 415 026 €, soit une diminution de 828 709,00 € principalement expliquée par l'encaissement du solde de 498 755 € sur le filet de sécurité 2022 constaté sur l'exercice 2023.
- Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 575 371 € diminuant de 13 631,00 € par rapport au budget 2023 en lien avec des subventions exceptionnelles.

Dépenses :

Exercice	2024
Type de mouvement/Chapitre	Budget
Réel	25 601 356,00 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 777 470,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	16 361 853,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 026 175,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	421 000,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00 €
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	10 858,00 €
Ordre	5 256 525,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 615 000,00 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 641 525,00 €
TOTAL	30 857 881,00 €

Le montant des dépenses réelles s'élève à 25 601 356 € dont :

- Les charges à caractère général s'élèvent à 6 777 470 €, et décroissent de 292 602 € par rapport au budget 2023, année soumise à des tensions sur le coût de l'énergie.
- Les charges de personnel s'élèvent à 16 361 853 €, et augmentent de 533 715 € par rapport au budget 2023 bien que les effectifs restent constants. Cette progression est principalement due à la revalorisation des salaires mi-2023 puis 2024 associée à la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle orientée vers les plus faibles rémunérations.



- Les autres dépenses de gestion courante s'élèvent à 2 026 175 € et concernent principalement : les subventions aux associations pour 680 258,00 €, au CCAS de 870 000,00 €, la contribution aux organismes de regroupement de 25 400 €, ainsi que les indemnités des élus basées sur le point d'indice des fonctionnaires.
- Les charges financières (chapitre 66) s'élèvent à 421 000 €, en baisse de 39 450 €.
- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) s'élèvent à 4 000 € et restent constantes.
- Les dotations aux provisions (chapitre 68) s'élèvent à 10 858 € afin de réajuster les risques liés aux créances douteuses et prendre en compte des risques juridiques.

Section d'investissement

Recettes :

Exercice	2024		
Type de mouvement/Chapitre	Reports	Budget	Total prévu
Réel	1 141 444,77 €	7 267 233,23 €	8 408 678,00 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	4 083,00 €	4 083,00 €
10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	2 422 929,48 €	2 422 929,48 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	624 449,26 €	1 911 185,75 €	2 535 635,01 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	2 902 465,00 €	2 902 465,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	26 570,00 €	26 570,00 €
4582 - OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	516 995,51 €	0,00 €	516 995,51 €
Ordre		11 289 317 €	11 289 317 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 615 000,00 €	3 615 000,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 641 525,00 €	1 641 525,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		6 032 792,00 €	6 032 792,00 €
TOTAL	1 141 444,77 €	18 556 550,23 €	19 697 995,00 €

En plus de 1 141 444,77 € inscrits en reports, les prévisions des recettes réelles sur l'année sont de 7 267 233,23 € principalement constituées de :

- Le Fonds de Compensation de la TVA 399 469 €
- La taxe d'aménagement 170 000 €
- La DETR 145 574 €
- La dotation de soutien à l'investissement local 726 257 €
- Les subventions de l'Etat (hors DETR et DSIL) 255 460 €
- Les subventions régionales 220 150 €
- Les subventions départementales 93 816 €
- Les fonds de concours 300 500 €
- Les autres subventions..... 107 000 €
- Les cessions..... 4 083 €
- L'emprunt 2 900 000 €
- Les remboursements de budgets annexes 26 570 €

Dépenses :

Exercice	2024		
Type de mouvement/Chapitre	Reports	Budget	Total prévu
Réel	2 756 376,02 €	10 711 228,98 €	13 467 605,00 €
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €	238 529,04 €	238 529,04 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	678 275,00 €	678 275,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	102 344,40 €	78 100,00 €	180 444,40 €

.../...



204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	63 394,59 €	160 000,00 €	223 394,59 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	704 877,00 €	1 651 055,13 €	2 355 932,13 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 301 210,94 €	505 285,00 €	1 806 495,94 €
4581 - OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS VEFA POLE CITOYEN JEUNESSE	584 549,09 €	0,00 €	584 549,09 €
En AP/CP			
OP 202201 - REHABILITATION EGLISE ST AIGNAN DE LANTHENAY	0,00 €	120 981,18 €	120 981,18 €
OP 202202 - GROUPE SCOLAIRE ST MARC ET GYMNASE	0,00 €	4 500 000,00 €	4 500 000,00 €
OP 202203 - EGLISE ST ETIENNE NEF COTE OUEST	0,00 €	30 333,63 €	30 333,63 €
OP 202204 - REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES FAVIGNOLLES	0,00 €	850 000,00 €	850 000,00 €
OP 202301 - POLE CITOYEN JEUNESSE	0,00 €	1 240 000,00 €	1 240 000,00 €
OP 202302 - EGLISE ST ETIENNE NEF INTERIEURE	0,00 €	303 670,00 €	303 670,00 €
OP 202303 - REHABILITATION EGLISE ST AIGNAN - TRANCHE OPTIONNELLE	0,00 €	320 000,00 €	320 000,00 €
OP 202304 - REHABILITATION ORGUE EGLISE ST ETIENNE	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
Ordre		6 230 390,00 €	6 230 390,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		197 598,00 €	197 598,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		6 032 792,00 €	6 032 792,00 €
TOTAL	2 756 376,02 €	16 941 618,98 €	19 697 995,00 €

En plus de 2 756 376,02 € inscrits en reports, les prévisions des dépenses réelles sur l'année sont de 10 711 228,98 € principalement orientées pour :

- Le remboursement du capital d'emprunt 678 275 €
- Pour les études, acquisitions, subventions d'équipement et travaux détaillés pour les principales composantes :
 - Poursuite de la construction du groupe scolaire Albert CAMUS 4 500 000 €
 - Achèvement de la construction du Pôle Citoyen – Jeunesse aux Favignolles... 1 240 000 €
 - Poursuite du programme de rénovation du quartier des Favignolles 850 000 €
 - Poursuite du programme de réhabilitation de l'église St Etienne avec
lancement de la dernière tranche de travaux pour l'intérieur de la nef 369 003 €
 - Poursuite des travaux à l'église St Aignan et St Laurent de Lanthenay avec
lancement de la dernière tranche de travaux 440 981 €
 - Acquisitions rue des Capucins dans le cadre d'un projet de logements 239 500 €
 - Acquisition de l'hôtel St-Pol..... 178 500 €
 - Acquisition du terrain pour un nouveau cimetière..... 171 772 €
 - Subventionnement des programmes de constructions des bailleurs sociaux 110 000 €
 - Poursuite du programme de subventions aux propriétaires ou bailleurs pour
l'amélioration des logements 50 000 €
 - Poursuite de l'agenda d'accessibilité programmée : adaptation de la maison
de quartier des Favignolles..... 30 000 €
 - Renouvellement de matériel dans les écoles 41 200 €
 - Renouvellement de matériel dans les restaurants scolaires..... 20 000 €
 - Extension de la vidéosurveillance devant les collèges 32 378 €
 - Réparation de la toiture de l'épicerie sociale « La courte échelle » 30 000 €
 - Remplacement des menuiseries du Relais petite enfance (RPE)..... 18 285 €
 - Modernisation du système incendie du Musée MATRA 30 000 €



- Renouvellement d'une partie du mobilier et du matériel scénique à la
Pyramide 32 140 €
 - Rénovation de plusieurs logements communaux 26 580 €
 - Divers travaux d'urbanisation et de voirie 379 725 €
 - Travaux sur l'éclairage public..... 45 000 €
 - Poursuite du renouvellement en luminaires basse consommation des points
lumineux des bâtiments municipaux 79 000 €
 - Poursuite du programme de mise aux normes des installations électriques et
de sécurité..... 80 000 €
 - Poursuite du programme de réhabilitation ou extension du réseau de bornes
incendie 58 000 €
 - Rénovation de vannages sur la Sauldre..... 100 000 €
 - Renouvellement du parc informatique obsolète et évolution des logiciels 81 330 €
 - Renouvellement de plusieurs véhicules des services..... 60 000 €
- Pour des travaux en régie détaillés : 140 000,00 €
- Remplacement des éclairages par des LED dans plusieurs bâtiments
 - Cimetière de LANTHENAY : remplacement des panneaux et grille d'évacuation
 - Cimetière St ROCH : Réfection de la porte du cabanon jardinier
 - Cimetière St MARC : Construction de 10 cavurnes avec maçonnerie
 - Service scolaire : réhabilitation du portail principal
 - Ecole maternelle du BOURGEAU : réfection des murets, grilles et portail
 - Ecole primaire des TUILLERIES : remplacement des dalles de plafonds des sanitaires
 - Peintures dans les écoles
 - Groupe scolaire Louise De SAVOIE : réfection des appuis de fenêtres
 - Service sports : Aménagement de l'atelier et rangement
 - Local club de pétanque : Mise en place d'une porte d'accès PMR
 - Local club Billard Black Ball à Saint Martin Aménagement (Dalle, sol, peinture, bureaux)
 - Local dojo Saint Barthélémy : peinture (Vestiaires, sanitaires et bureau)
 - Peinture des plafonds des vestiaires et bureau au gymnase Dalonneau
 - Traçage des terrains du plateau du gymnase Brossard
 - Clôtures Pare ballons de différents stades
 - local éducateurs SOR au stade Ladoumègue . Réfection du plancher
 - Centre de loisirs : Mise en place de signalétiques, réhabilitation de l'eau chaude sanitaire et de l'électricité
 - Hôtel de ville : réfection de bureaux, couloirs et dallage
 - Centre administratif : réfection électrique
 - Garage : Aménagement pour l'installation d'un pont élévateur
 - Médiathèque : Rénovation du muret d'entrée et de l'éclairage
 - Musée de Sologne : Filtres solaires pour la protection des œuvres, réfection de la salle d'accueil et de la passerelle
 - Musée MATRA : réfection des sanitaires
 - Crèche des Rossignols : Réfection de la salle Matelots
 - Crèche de Fauvettes : Pose d'un brise vue et réaménagement de la laverie
 - Espace SERRAULT : réfection des couloirs et des plans de travail
 - Fabrique : réfection de caniveaux et installation électrique extérieure sur le parvis
 - Salle de LANTHENAY : installation porte battante avec agrandissement de l'accès cuisine
 - Agora St MARC : Aménagement de l'arrière cuisine
 - Local adultes relais : Aménagement intérieur
 - Centre St EXUPERY : Installation de portes vitrées et modifications électriques



- Panneaux de signalisation en ville
- Centre ville : réfection de dallage Faubourg d'Orléans
- Journées Gastronomiques de Sologne : Aménagement électrique
- Pyramide : réfection de plafond sous la verrière et du sol d'entrée côté bureau

Les crédits d'investissement pluriannuels

AP 202201 Réhabilitation de l'Eglise St Aignan et St Laurent de Lanthenay – tranche ferme

Montant TTC	Autorisation de Programme	Paiements 2022	Crédits de	Paiement
			2023	2024
Prévision Antérieure	723 260,00 €	54 348,20 €	665 090,00 €	3 821,80 €
Nouvelle situation	723 260,00 €	54 348,20 €	547 930,62 €	120 981,18 €

AP 202202 Construction du groupe scolaire St Marc et la rénovation du gymnase St Marc

Montant TTC	Autorisation de Programme	Paiements 2022	Crédits de Paiement			
			2023	2024	2025	2026
Prévision Antérieure	7 612 616,00 €	334 499,70 €	1 000 000,00 €	5 176 000,00 €	1 000 000,00 €	102 116,30 €
Nouvelle situation	7 612 616,00 €	334 499,70 €	991 691,30 €	4 500 000,00 €	1 568 000,00 €	218 425,60 €

AP 202203 Réhabilitation de la Nef de l'église St Etienne Côté Ouest – TC2

Montant TTC	Autorisation de Programme	Paiements 2022	Crédits de	Paiement
			2023	2024
Situation Antérieure	369 760,00 €	17 578,67 €	342 181,33 €	10 000,00 €
Nouvelle situation	369 760,00 €	17 578,67 €	321 847,70 €	30 333,63 €

AP 202204 Aménagement du quartier des Favignolles

Montant TTC	Autorisation de Programme	Crédits de Paiement			
		2023	2024	2025	2026
Situation Antérieure	8 046 000,00 €	611 413,00 €	1 000 000,00 €	3 000 000,00 €	3 434 587,00 €
Nouvelle situation	8 046 000,00 €	271 260,74 €	850 000,00 €	3 000 000,00 €	3 924 739,26 €

AP 202301 Construction du Pôle citoyen – jeunesse

Montant TTC	Autorisation de Programme	Crédits de Paiement		
		2023	2024	2025
Situation Antérieure	1 800 000,00 €	761 350,00 €	984 000,00 €	54 650,00 €
Nouvelle situation	1 800 000,00 €	538 888,08 €	1 240 000,00 €	21 111,92 €

AP 202302 Réhabilitation de la Nef intérieure de l'église St Etienne – TC3

Montant HT	Autorisation de Programme	Crédits de Paiement		
		2023	2024	2025
Situation Antérieure	818 000,00 €	78 100,00 €	458 000,00 €	281 900,00 €
Nouvelle situation	818 000,00 €	0,00 €	303 670,00 €	514 330,00 €



AP 202303

Réhabilitation de l'Eglise St Aignan et St Laurent de Lanthenay – tranche optionnelle

Montant HT	Autorisation de Programme	Crédits de Paiement		
		2023	2024	2025
Situation Antérieure	632 000,00 €	20 000,00 €	540 000,00 €	72 000,00 €
Nouvelle situation	632 000,00 €	0,00 €	320 000,00 €	312 000,00 €

AP 202304

Réhabilitation de l'orgue de l'église St Etienne

Montant HT	Autorisation de Programme	Crédits de Paiement		
		2023	2024	2025
Situation Antérieure	290 000,00 €	2 000,00 €	138 640,00 €	149 360,00 €
Nouvelle situation	290 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €	255 000,00 €

La fiscalité

Dans le cadre de la réforme fiscale et à compter de l'année 2021, les communes ont perdu le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales mais continuent de percevoir cette taxe sur les résidences secondaires.

En contrepartie, elles se voient transférer la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties du Département et, le cas échéant, bénéficient d'une compensation de l'Etat afin de garantir la neutralité financière du nouveau dispositif.

Les taux sont reconduits à :

- 25,43 % pour la taxe d'habitation pour les résidences secondaires
- 56,30 % pour le Foncier bâti
- 65,50 % pour le Foncier non bâti

Niveau d'endettement

En 2024, la commune prévoit un recours à l'emprunt de 2 900 000 € pour financer son programme d'investissement. Cet emprunt est intégré dans un contrat de prêt de 3 000 000 € débloable signé dès 2023 et orienté vers le financement de la construction du groupe scolaire Albert CAMUS.

Au 1er janvier 2024, l'encours de la dette est de 13 493 603,75 € soit 726,67 € par habitant. Ce ratio par habitant qui mesure l'en-cours de la dette sera logiquement porté à 846,15 €/habitant au 31 décembre.

Le niveau national est de 829 €/habitant pour la même strate de population.

Capacité de désendettement

Au 31 décembre 2023 nous pouvions constater une Epargne Brute (CAF Brute) de 224,33 €/h permettant un désendettement théorique sur 3,21 ans.

En théorie, au 31 décembre 2024 avec un emprunt de 2 900 000 € et une Epargne Brute (CAF Brute) de 272,44 €/h ce désendettement théorique sera 3,1 ans."



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à la majorité (24 pour, 3 contre : Mme PAUCHARD - MM. GUENIN - CORDONNIER et 4 abstentions : MM. NAUDION - BLANCHARD - Mme GIRAUDET - M. de REDON) le budget principal 2024.

Le Maire,

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

04 AVR 2024

Mis en ligne sur le site internet le

04 AVR 2024

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,



Jeanny LORGEUX

Laurence MERCIER